



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Note de
conjoncture

Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 3^e trimestre 2022

2023#1

Ludovic Bourlès
Yann Nicolas

Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 3^e trimestre 2022*

Ludovic Bourlès, Yann Nicolas**

La crise sanitaire récente a eu un impact majeur sur les secteurs culturels. Entre mars 2020 et mai 2021, la population a connu trois confinements successifs et plusieurs périodes de fermeture de commerces et de lieux accueillant du public ont été décrétées. Des protocoles sanitaires encadrant les activités et des jauges ont été mis en place jusqu'en mars 2022, influant directement sur la fréquentation des lieux culturels. L'économie française connaît par ailleurs un contexte d'accélération inflationniste depuis le second semestre 2021. Cette note de conjoncture mesure la situation économique du champ marchand de la culture au troisième trimestre 2022, telle que reflétée par l'évolution des indices de chiffres d'affaires par secteur tirés des déclarations de TVA faites par les entreprises auprès de la direction générale des Finances publiques.

Au troisième trimestre 2022, le chiffre d'affaires des secteurs culturels marchands progresse sur un an de 2,6 milliards d'euros, en hausse de 13 % par rapport au troisième trimestre 2021 et de 9 % par rapport au troisième trimestre 2019 (+ 1,9 milliard d'euros). Depuis un an (quatre trimestres consécutifs), l'activité trimestrielle mesurée en valeur du champ marchand de la culture dépasse ainsi son niveau d'avant-crise de 2019.

Les niveaux d'activité des secteurs du spectacle vivant marchand, du jeu vidéo et de la gestion patrimoniale progressent très fortement au troisième trimestre 2022 par rapport au même trimestre de 2021, trimestre caractérisé par l'instauration et l'extension au cours de l'été 2021 du passe sanitaire obligatoire. Les autres secteurs culturels affichent un chiffre d'affaires en progression moins forte ou stable.

Pour la première fois en trois ans, la gestion patrimoniale enregistre au troisième trimestre 2022 un chiffre d'affaires supérieur (de 14 %) à sa valeur correspondante d'avant-crise ; c'est la seconde fois consécutive pour le spectacle vivant. En revanche, la projection de films cinématographiques et, dans une moindre mesure, la presse sont ce trimestre les deux seuls secteurs culturels dont le chiffre d'affaires trimestriel n'a toujours pas atteint ou dépassé sa valeur correspondante d'avant-crise de 2019.

* Données arrêtées au 30 novembre 2022.

** Chargés d'études au Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS).

Tableau 1 – Évolution annuelle et glissements trimestriels des chiffres d'affaires des secteurs culturels marchands, 2019-2022

En M€ pour les années et en % pour les glissements

	2019		2020		2021		Glissements trimestriels T/T-4											
	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	T1 2021	T2 2021	T3 2021	T4 2021	T1 2021	T2 2021	T3 2021	T4 2021	T1 2022	T2 2022	T3 2022			
Projection cinématographique	1 777	625	847		-29	-90	-61	-81	-95	170	93	313	1 709	218	5			
Publicité	15 174	12 715	13 843		-7	-25	-23	-11	-5	20	16	8	15	17	12			
Presse	11 459	9 954	10 364		-7	-24	-15	-8	-8	14	6	7	10	9	8			
Audiovisuel et cinéma (hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio)	21 172	19 646	21 120		-3	-19	-13	5	-8	18	21	3	22	11	6			
Radio	1 250	1 168	1 246		-4	-17	-4	-2	-7	27	7	3	13	3	0			
Livre	8 382	7 888	9 194		-13	-27	4	3	25	52	0	9	-1	-2	1			
Musique enregistrée	1 807	1 760	2 069		9	-13	-4	-3	13	24	16	18	1	14	12			
Jeu vidéo	2 348	2 847	2 627		16	1	8	60	0	-12	-7	-12	19	9	48			
Spectacle vivant	5 687	3 257	3 625		-6	-61	-51	-50	-57	25	46	83	142	127	66			
Arts visuels	8 120	7 280	8 584		-1	-23	-9	-8	0	30	19	23	27	31	25			
Enseignement artistique et culturel*	868	629*	630*		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
Architecture	6 351	5 816	6 345		-1	-16	-14	-3	0	18	14	7	12	10	9			
Gestion patrimoniale	484	2 69	3 21		-13	-77	-24	-55	-59	55	15	118	164	178	31			
Total champ culturel	84 879	73 856	80 814		-5	-26	-16	-7	-8	21	15	12	21	18	13			

* Estimation du DPS de juin 2020. Voir « Données et méthode », p. 19.

Note : les secteurs de la musique enregistrée et des arts visuels sont associés à d'autres activités dans la nomenclature de codes au². De ce fait, le suivi économique de ces secteurs doit être interprété avec prudence.

Note de lecture : en 2019, le chiffre d'affaires brut de la projection de films cinématographiques est de 1,78 milliard d'euros contre 625 millions d'euros en 2020 et 847 millions d'euros en 2021. Au premier trimestre 2020, ce chiffre d'affaires est inférieur de 29 % à sa valeur du premier trimestre 2019 d'avant-crise (T1-4). Au premier trimestre 2021, ce chiffre d'affaires est inférieur de 95 % à sa valeur du premier trimestre 2020 de début de crise (T1-4). Au premier trimestre 2022, ce chiffre d'affaires est supérieur de 1 709 % à sa valeur du premier trimestre 2021 (T1-4).

** Nomenclature d'activités françaises, révision 2 (voir, rev. 2, 2008).

Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DPEPS, ministère de la Culture, 2022

Tableau 2 – Glissements par rapport à l'année 2019 des chiffres d'affaires trimestriels des secteurs culturels marchands

En %

	2021/2019				2022/2019		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Projection cinématographique	-96	-72	-24	-21	-36	-12	-20
Publicité	-12	-10	-10	-3	1	5	1
Presse	-15	-13	-10	-1	-6	-5	-2
Audiovisuel et cinéma (<i>hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio</i>)	-11	-4	6	8	9	6	11
Radio	-11	5	4	1	1	8	3
Livre	9	11	4	13	8	10	5
Musique enregistrée	23	8	12	15	24	23	25
Jeu vidéo	16	-11	1	41	38	-3	49
Spectacle vivant	-60	-51	-29	-9	-3	10	18
Arts visuels	-1	0	8	13	27	32	35
Enseignement artistique et culturel	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Architecture	-1	-1	-2	4	10	9	7
Gestion patrimoniale	-64	-64	-13	-2	-5	-1	14
Total champ culturel	-12	-10	-3	5	6	7	9

Note : les secteurs de la musique enregistrée et des arts visuels sont associés à d'autres activités dans la nomenclature de codes naf. De ce fait, le suivi économique de ces secteurs doit être interprété avec prudence.

Note de lecture : au premier trimestre 2021, le chiffre d'affaires brut de la projection de films cinématographiques est inférieur de 96 % à sa valeur du premier trimestre 2019 d'avant-crise. Au premier trimestre 2022, il est inférieur de 36 % à sa valeur du premier trimestre 2019.

Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee; DEPS, ministère de la Culture, 2022

L'économie française connaît depuis le second semestre 2021 un contexte d'accélération inflationniste (prix à la production et prix à la consommation). Ce dernier complique l'interprétation de l'évolution récente du chiffre d'affaires brut trimestriel des différents secteurs culturels marchands, du fait de l'impossibilité d'isoler dans les chiffres présentés l'évolution des volumes de ventes de celle des prix correspondants.

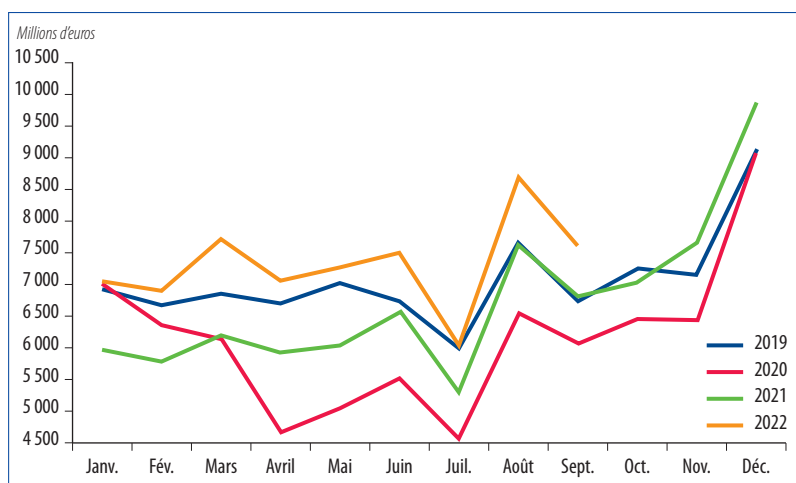
Champ total

Au troisième trimestre 2022, le champ marchand de la culture affiche une hausse de 13 % de son chiffre d'affaires sur un an (+ 2,6 milliards d'euros), tout en dépassant pour la quatrième fois consécutive son niveau correspondant d'avant-crise de 2019 – une comparaison « date à date » qui permet de rendre compte du gain ou de la perte d'activité que les secteurs culturels marchands enregistrent dans le contexte de la crise due à la pandémie de Covid-19 et sa suite (voir « Données et

méthode », p. 19; tableaux 1 et 2, graphique 1). Cette hausse de 13 % sur un an correspond à une progression en valeur de tous les secteurs culturels (en particulier ceux du spectacle vivant marchand, du jeu vidéo et de la gestion patrimoniale¹), à l'exception des secteurs restés stables du livre et de la radio. Les principaux contributeurs au gain global trimestriel de 2,6 milliards d'euros – en raison de leur taille ou de l'ampleur de la hausse de leurs recettes – sont le spectacle vivant (à hauteur de 25 %), les arts visuels (20 %) et la publicité (15 %). Depuis un an et demi (six trimestres consécutifs), les recettes trimestrielles dépassent leur valeur de l'année précédente à la même période (tableau 1).

Au troisième trimestre 2022, le chiffre d'affaires du champ de la culture est supérieur de 9 % à celui du même trimestre 2019 d'avant-crise (+ 1,9 milliard d'euros), avec en particulier une forte progression des secteurs du jeu vidéo, des arts visuels et de la musique enregistrée (tableau 2). Les premiers contributeurs à ce gain global ce trimestre par rapport à 2019 sont les arts visuels (à hauteur de 34 %) et l'audiovisuel et cinéma² (30 %).

Graphique 1 – Chiffre d'affaires de l'ensemble du champ culturel, 2019-2022



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee; DEPS, ministère de la Culture, 2022

1. Le secteur de la gestion patrimoniale comprend la gestion des archives et des bibliothèques, celle des musées ainsi que la gestion et la préservation des sites et bâtiments historiques, selon les termes de la nomenclature des activités françaises et pour les seules entreprises marchandes de ces différentes activités.

2. Le secteur de l'audiovisuel et du cinéma se comprend hors projection cinématographique, hors radio et hors jeu vidéo. Ces trois secteurs sont traités séparément.

Pour la première fois, le secteur de la gestion patrimoniale enregistre un chiffre d'affaires trimestriel supérieur à sa valeur correspondante d'avant-crise (troisième trimestre 2019). Sur l'ensemble des secteurs culturels, la projection de films cinématographiques et la presse sont au troisième trimestre 2022 les deux seuls secteurs dont les recettes trimestrielles depuis le début de la crise n'ont toujours pas atteint ou dépassé leur valeur correspondante d'avant-crise. La projection cinématographique se distingue particulièrement par la moins-value de 20 % qu'elle affiche en comparaison du troisième trimestre 2019.

Médias et industries culturelles

Projection cinématographique

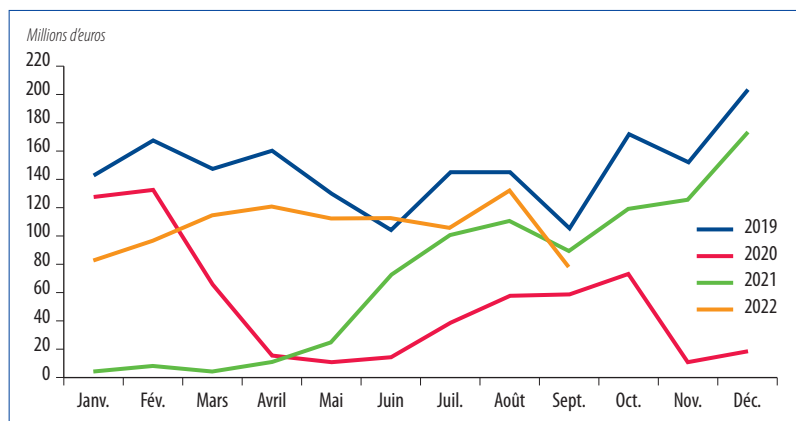
Au troisième trimestre 2022, le chiffre d'affaires de la projection cinématographique s'établit légèrement au-dessus de l'année précédente (+ 5 % en valeur), période qui avait été marquée par l'instauration et l'extension du passe sanitaire (tableaux 1 et 2, graphique 2). Cette activité reste toutefois nettement en dessous de son niveau d'avant-crise en 2019 (- 20 % en valeur).

La fréquentation cinématographique est en recul de 9 %³ par rapport au troisième trimestre 2021 et en net recul par rapport au même trimestre 2019 (- 31%). Le nombre d'entrées au troisième trimestre 2022 frôle ainsi les 32 millions, contre 45 millions au troisième trimestre 2019. Seuls trois films enregistrent ce trimestre plus de 2 millions de spectateurs, contre six films à la même période en 2019. Les exceptions telles que *Les Minions 2*, *Il était une fois Gru* et *Thor: Love and Thunder* sont rares. Certains films sont en dessous du potentiel espéré par les professionnels (*Nope* ou *Bullet Train* qui n'atteint pas le seuil de 2 millions d'entrées) et aucun film français n'est venu jouer le rôle de « comédie de l'été à succès » capable de tirer significativement la fréquentation à la hausse. Le meilleur score français est *Ducobu Président!*, sorti en juillet 2022, à environ 1,1 million d'entrées. Le troisième trimestre 2022 est toutefois marqué par la poursuite de l'exploitation de *Top Gun: Maverick*, superproduction américaine qui a attiré plus de 2 millions de spectateurs pour ce seul trimestre.

L'activité de projection reste ainsi nettement déprimée, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs. Une étude réalisée par le CNC au

3. Chiffres en ligne de fréquentation cinématographique du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

Graphique 2 – Chiffre d'affaires du secteur de la projection cinématographique, 2019-2022



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2022

printemps⁴, avait ainsi mis en avant des causes directement liées à la crise sanitaire, au premier rang desquelles la perte d'habitude de se rendre au cinéma, et des causes plus structurelles, comme la cherté des places ou le visionnage de films sur d'autres supports.

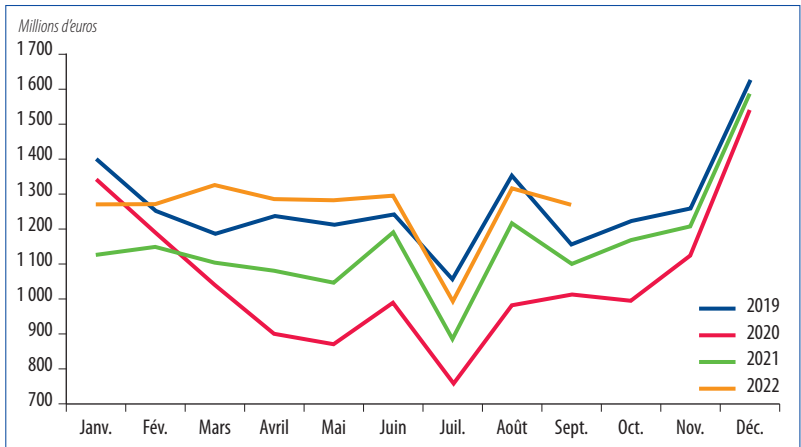
Publicité

Au troisième trimestre 2022, les recettes des agences de publicité – qui comprennent les activités de conception et de réalisation de campagnes publicitaires et de marketing – dépassent de 12 % leur valeur du troisième trimestre 2021 (+ 384 millions d'euros) et sont stables par rapport à leur valeur du troisième trimestre 2019 (+ 1 % et + 20 millions d'euros) (tableaux 1 et 2, graphique 3). C'est la troisième fois consécutive que les recettes trimestrielles du secteur atteignent ou dépassent leur valeur correspondante de 2019 d'avant-crise, après huit trimestres successifs où elles leur étaient inférieures.

Si le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2022 dépasse d'un peu plus de 10 % la moyenne des trois trimestres précédents, comme c'était le cas en 2019, 2020 et 2021, le secteur devrait connaître en 2022 une situation économique meilleure que celle de 2019 d'avant-crise.

4. Centre national du cinéma et de l'image animée, *Pourquoi les Français vont-ils moins souvent au cinéma ?*, mai 2022.

Graphique 3 – Chiffre d'affaires du secteur de la publicité, 2019-2022



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2022

Presse

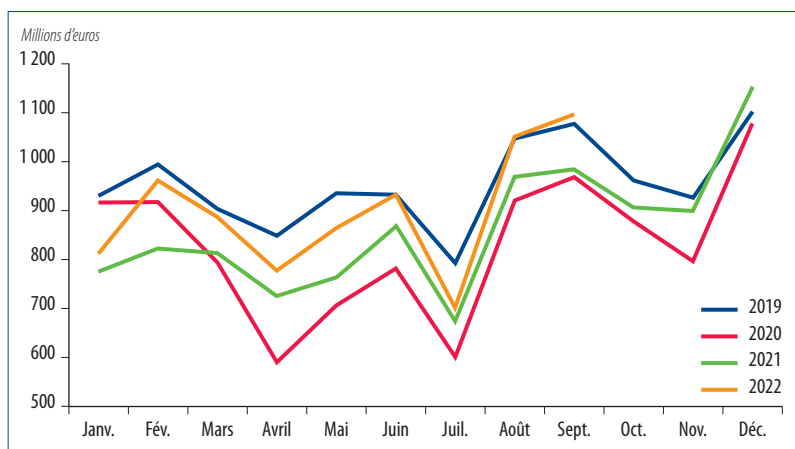
Le secteur de la presse comprend les activités des agences de presse non audiovisuelle, l'édition de journaux, l'édition de magazines, revues et autres périodiques, l'impression de presse et le commerce de détail de journaux en magasin spécialisé.

Au troisième trimestre 2022, le chiffre d'affaires de la presse progresse de 8 % sur un an (+ 219 millions d'euros) mais reste inférieur d'un peu plus de 2 % à sa valeur du troisième trimestre 2019 (- 68 millions d'euros) (tableaux 1 et 2, graphique 4). Le surcroît de 8 % des recettes sur un an au troisième trimestre 2022 résulte principalement de la hausse de 10 % des recettes de l'édition de magazines, revues et autres périodiques (pesant pour 40 % du secteur ce trimestre) et de celle de 15 % du commerce de détail de presse (poids de 23 %). La baisse d'activité d'un peu plus de 2 % sur trois ans au troisième trimestre 2022 découle pour l'essentiel de la réduction de 5 % du chiffre d'affaires des deux segments éditoriaux⁵ (- 104 millions d'euros au total), que ne compense pas la progression de 7 % des recettes du commerce de détail (+ 40 millions d'euros).

La légère moins-value du secteur de la presse par rapport au troisième trimestre 2019 d'avant-crise est corroborée par l'évolution de la diffusion payée de journaux et magazines mesurée par les ventes au numéro, les ventes numériques et les abonnements : au troisième trimestre 2022, malgré la forte progression des ventes numériques, la

5. Édition de journaux et édition de magazines, revues et autres périodiques.

Graphique 4 – Chiffre d'affaires du secteur de la presse, 2019-2022



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2022

diffusion payée de la presse est inférieure de 2 % à sa valeur d'avant-crise⁶. Par ailleurs, l'évolution du chiffre d'affaires de la presse sur trois ans peut être rapprochée de celle des recettes publicitaires (y compris numériques) des régies publicitaires travaillant pour la presse. Ces recettes au troisième trimestre 2022 sont inférieures d'un peu moins de 4 % à leur valeur du troisième trimestre 2019.

Audiovisuel et cinéma (hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio)

Le secteur de l'audiovisuel et du cinéma regroupe les activités des agences de presse audiovisuelle, les productions et postproductions audiovisuelles et cinématographiques, la distribution de films cinématographiques, l'édition de chaînes de télévision ainsi que l'édition et la distribution de vidéos.

Au troisième trimestre 2022, le chiffre d'affaires du secteur de l'audiovisuel et du cinéma augmente de 6 % par rapport au troisième trimestre 2021 ; l'augmentation est de 11 % par rapport au troisième trimestre 2019 (tableaux 1 et 2, graphique 5). Ce secteur connaît une croissance en valeur depuis cinq trimestres en comparaison de la situation d'avant-crise (2019).

Au troisième trimestre 2022, la croissance est portée en premier lieu par la production audiovisuelle et la postproduction qui croissent

6. Alliance pour les chiffres de la presse et des médias (ACPM)/ministère de la Culture-DGMC.

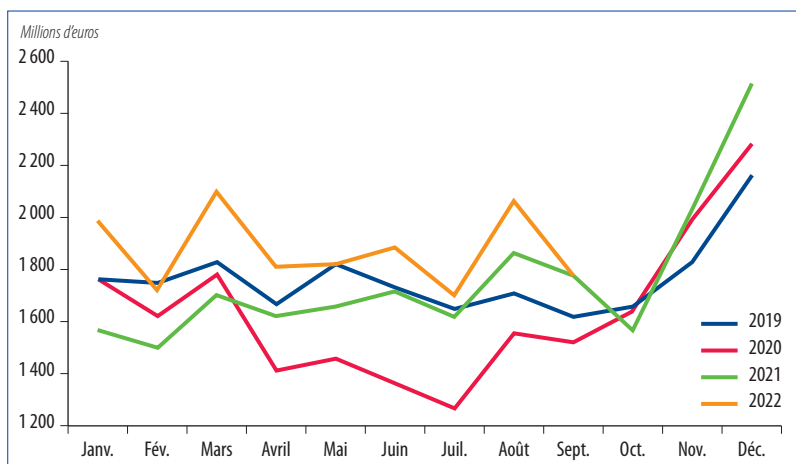
respectivement de 18 % et 24 % par rapport au troisième trimestre 2019. La forte demande de production de séries continue de tirer ce secteur. Au sein de la production audiovisuelle, la croissance est particulièrement soutenue pour la production de films publicitaires et institutionnels (+ 33 % par rapport à la même période de 2019) ainsi que pour la production de films pour le cinéma (+ 28 %).

Au troisième trimestre 2022, la distribution de films cinématographiques renoue avec une croissance en valeur modérée (5 % par rapport à la même période de 2019), après plusieurs trimestres de baisse. Les débouchés vers les plateformes tirent cette activité, mais le faible niveau d'entrées au cinéma, autre débouché, pèse sur ce secteur.

La production de films pour la télévision est supérieure de 9 % à sa valeur du troisième trimestre 2019, largement portée par l'édition des chaînes thématiques (+ 31 % par rapport à la même période de 2019) tandis que l'édition des chaînes généralistes stagne (+ 2 %). La situation contrastée entre ces deux catégories de chaînes perdure depuis un an environ.

Au troisième trimestre 2022, l'activité de la vidéo est orientée à la baisse par rapport au même trimestre 2019 (- 27 %) ; il s'agit de la deuxième baisse consécutive. Le marché de la vidéo est porté par la vidéo à la demande par abonnement tandis que le chiffre d'affaires de la vidéo physique décroît. L'édition et distribution vidéo (code NAF 59.13B), le plus important des secteurs de la vidéo, recule de manière nette : - 31 % par rapport au troisième trimestre 2019.

Graphique 5 – Chiffre d'affaires du secteur de l'audiovisuel et du cinéma
(hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio), 2019-2022



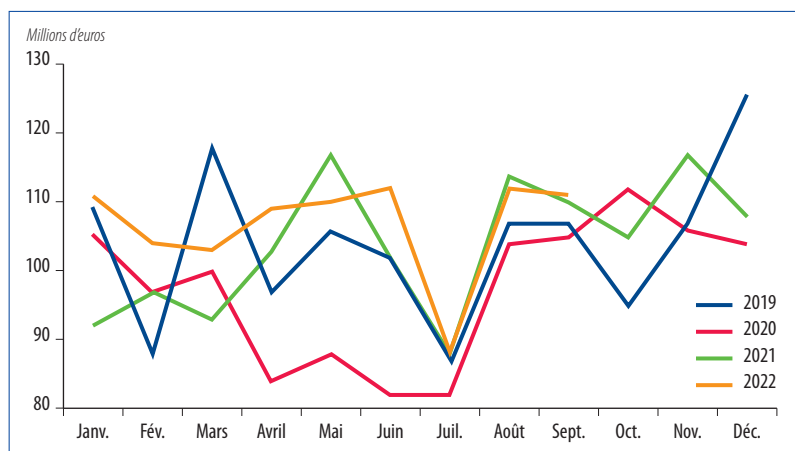
Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2022

Radio

Le secteur de la radio regroupe l'édition et la diffusion de programmes radiophoniques. Il comprend les stations du groupe Radio France.

Au troisième trimestre 2022, le chiffre d'affaires de la radio égale sa valeur du troisième trimestre 2021 et dépasse d'un peu plus de 3 % sa valeur du troisième trimestre 2019 (+ 10 millions d'euros) (tableaux 1 et 2, graphique 6). Avec des recettes publicitaires qui représentent la quasi-totalité des ressources des radios privées non associatives, la stabilité du chiffre d'affaires de la radio au troisième trimestre 2022 sur un an est à rapprocher de celle, stable aussi sur un an, du montant des investissements de communication faits par les annonceurs à la radio⁷. Par ailleurs, au troisième trimestre 2022, les recettes publicitaires des régies travaillant pour la radio dépassent elles aussi d'un peu plus de 3 % leur valeur prise au même trimestre d'avant-crise en 2019⁸.

Graphique 6 – Chiffre d'affaires du secteur de la radio, 2019-2022



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee; DEPS, ministère de la Culture, 2022

Livre

Le secteur du livre comprend l'édition de livres de toute nature (imprimés, électroniques, audio ou en ligne) ainsi que le commerce de détail de livres en magasin spécialisé⁹.

7. Bilans du Baromètre unifié du marché publicitaire (BUMP) pour le 1^{er} trimestre 2022 et les trois premiers trimestres 2022, France Pub/Irep/Kantar, juin et novembre 2022.

8. Communiqués de presse du Baromètre unifié du marché publicitaire (BUMP) du 1^{er} semestre 2022 et des trois premiers trimestres 2022, France Pub/Irep/Kantar, septembre et novembre 2022.

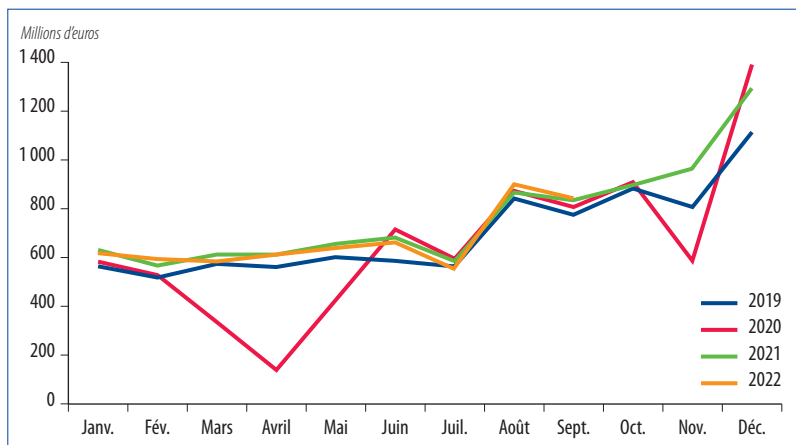
9. Ce segment ne comprend pas le commerce de détail de livres d'occasion, qui relève d'un autre code NAF.

Au troisième trimestre 2022, le chiffre d'affaires du livre est stable (+ 1 %) par rapport à sa valeur du troisième trimestre 2021 (+ 20 millions), mais il croît de 5 % par rapport au même trimestre de 2019 (+ 115 millions d'euros) (tableaux 1 et 2, graphique 7). Comme pour les deux trimestres précédents, au troisième trimestre 2022, le livre connaît ainsi une stabilité de son chiffre d'affaires sur un an, celle-ci succédant au dynamisme du secteur constaté dès le troisième trimestre 2020 et jusqu'au quatrième trimestre 2021.

La stabilité du troisième trimestre 2022 sur un an découle de la compensation de la baisse des recettes de l'édition de livres (un segment qui pèse pour environ un tiers du secteur) par la hausse des recettes du commerce de détail de livres. La hausse de 5 % au troisième trimestre 2022 par rapport au troisième trimestre 2019 découle d'une croissance de 10 % des recettes du commerce qui vient compenser la baisse de 4 % de celles de l'édition.

Les ventes globales de livres estimées chaque trimestre pour les professionnels¹⁰ suivent une évolution analogue à celle du chiffre d'affaires du secteur du livre : au troisième trimestre 2022, elles sont stables par rapport au troisième trimestre 2021 et progressent de 7 % par rapport au troisième trimestre 2019.

Graphique 7 – Chiffre d'affaires du secteur du livre, 2019-2022



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2022

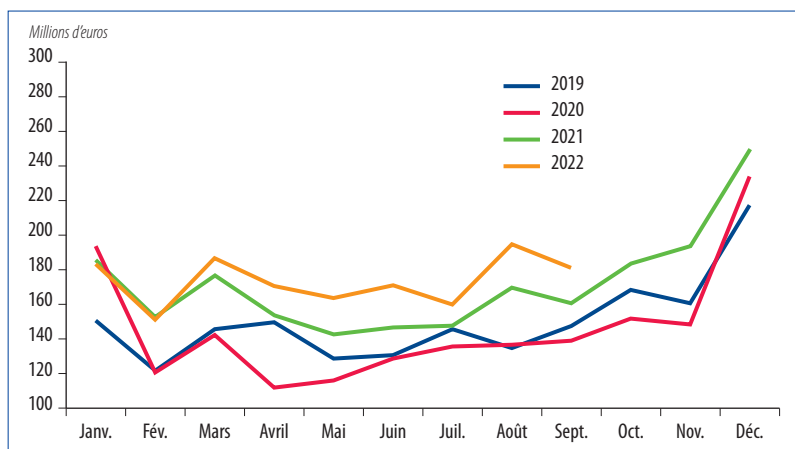
10. *Livres Hebdo*, « Les ventes par secteurs au 3^e trimestre 2020 », « Les ventes par secteurs au 3^e trimestre 2021 » et « Les ventes par secteurs au 3^e trimestre 2022 », baromètre *Livres Hebdo*/Xerfi I+C et *Livres Hebdo*/Xerfi Spécific, décembre 2020 (n° 4), décembre 2021 (n° 15) et décembre 2022 (n° 26).

Musique enregistrée

Le secteur de la musique enregistrée comprend la production, la distribution et l'édition d'enregistrements sonores, le commerce de détail de disques en magasin spécialisé et l'activité des plateformes de téléchargement et d'écoute en flux (*streaming*). Ce secteur est constitué de sous-classes de la nomenclature d'activités, dont certaines regroupent d'autres activités que les activités musicales. Il convient donc d'être prudent quant à l'interprétation de la variation de chiffres d'affaires qui peuvent concerner d'autres activités que celles directement liées à la musique enregistrée, comme la commercialisation d'enregistrements musicaux qui sont regroupés avec la vidéo.

Au troisième trimestre 2022, l'activité du secteur de la musique enregistrée croît nettement : + 12 % par rapport à l'année 2021 et + 25 % par rapport à l'année 2019 (tableaux 1 et 2, graphique 8). En particulier, l'activité de production, distribution et édition d'enregistrements sonores augmente de 19 % par rapport à son niveau d'avant-crise, et de 8 % par rapport au troisième trimestre de l'année 2021. Cette forte hausse est la plus importante par son ampleur dans l'après-crise. Elle fait suite à deux trimestres de progression au-delà de 15 % par rapport à l'avant-crise. Cette progression tout au long du premier semestre 2022 est avant tout due à la croissance de la diffusion en flux (*streaming*), qui progresse en volume de près de 12 %¹¹.

Graphique 8 – Chiffre d'affaires du secteur de la musique enregistrée, 2019-2022



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2022

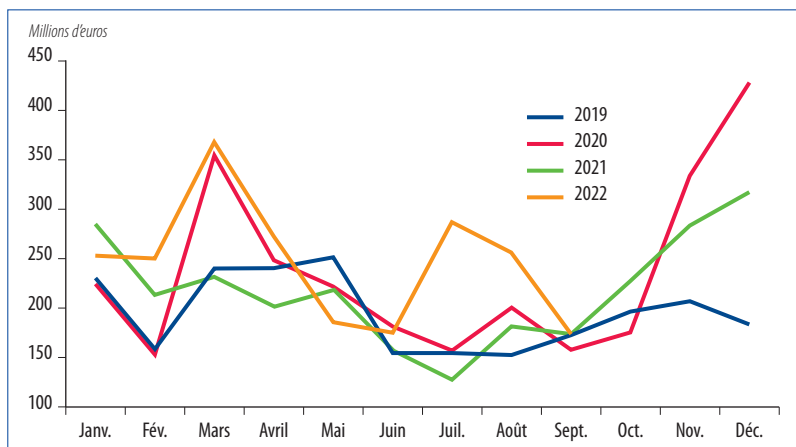
11. Snep, « Croissance du marché français de la musique enregistrée au 1^{er} semestre 2022 », dossier de presse, 1^{er} semestre 2022.

Jeu vidéo

Le secteur du jeu vidéo comprend les activités d'édition de logiciels de jeux électroniques pour tout type de plateformes, sur support physique, en téléchargement ou en ligne, sans inclusion du commerce de détail de consoles, d'ordinateurs et d'équipements périphériques liés.

Le troisième trimestre 2022 est marqué par un fort rebond de l'activité vidéoludique, à près de + 50 % par rapport aux mêmes périodes de 2021 et de 2019 (tableaux 1 et 2, graphique 9). Après un premier trimestre 2022 en hausse par rapport à 2019 (+ 38 %), le troisième trimestre 2022 fait plus que compenser la baisse modeste observée au deuxième trimestre par rapport à 2019 (- 3%). De ce fait, il semble peu probable que le chiffre d'affaires du secteur pour l'année 2022 soit inférieur à celui de 2019 d'avant-crise. La sortie de jeux vidéo tels que *The Lapins Crétins: Party of Legends* fin juin 2022 sur plusieurs consoles et sur une plateforme, de *Forgotten Saga*, nouvelle extension pour *Assassin's Creed Valhalla* disponible depuis début août 2022, ou encore de *Disney Dreamlight Valley* en accès anticipé et de *Steelrising* début septembre 2022 contribue à soutenir l'activité.

Graphique 9 – Chiffre d'affaires du secteur du jeu vidéo, 2019-2022



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2022

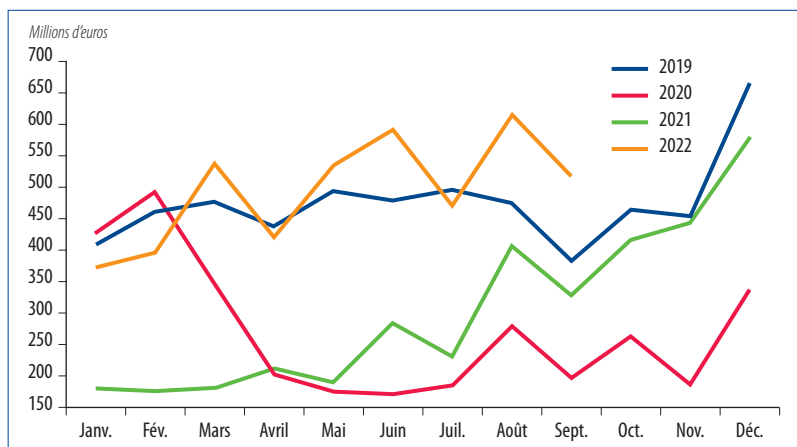
Création et diffusion

Spectacle vivant

Le secteur du spectacle vivant regroupe principalement la production, l'organisation de tournées, la diffusion de spectacles, les activités de prestations techniques, de promotion et d'organisation de spectacles ainsi que l'exploitation ou la gestion de lieux de spectacle. Le champ d'analyse de la présente note est restreint au secteur marchand (voir « Données et méthode », p. 19), alors qu'une part importante de la production du spectacle vivant correspond à l'activité d'établissements publics ou d'associations non marchandes¹². Ainsi, l'activité des théâtres privés est prise en compte, mais pas celle des théâtres publics.

Par ailleurs, les données de chiffres d'affaires peuvent ne pas toujours refléter l'activité telle qu'elle est perçue par les professionnels du secteur ou telle qu'elle a été en particulier perçue pendant la crise sanitaire. Ainsi, par exemple, lors des périodes de fermeture des lieux de spectacle, des déclarations non nulles de TVA ont pu correspondre au bénéfice de facturation de prestations techniques pour des répétitions et des captations (son, éclairage, décor, costumes, etc.), pour des encaissements de billetterie pour des spectacles à venir, pour des activités annexes ou encore pour des captations audiovisuelles diffusées en ligne.

Graphique 10 – Chiffre d'affaires du secteur du spectacle vivant, 2019-2022



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2022

12. En 2020, la production de la branche « Spectacle vivant » est non marchande à hauteur de 64 % (DEPS, *Culture chiffres*, 2022-1, mai 2022).

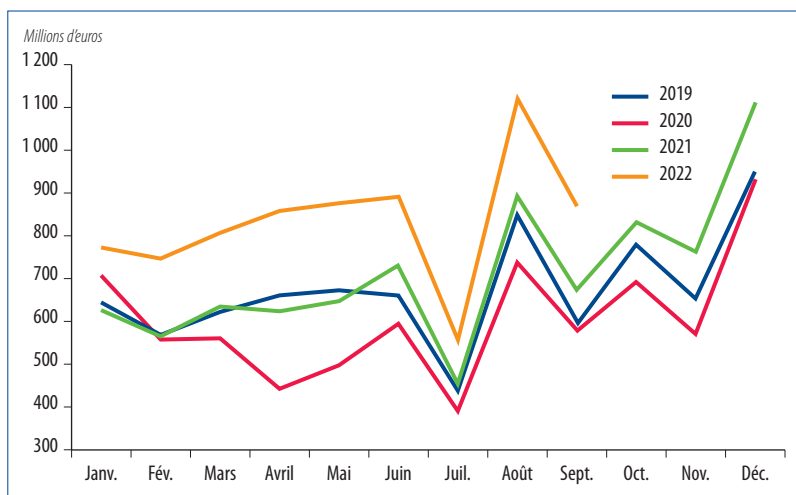
Au troisième trimestre 2022, le chiffre d'affaires du spectacle vivant marchand affiche un fort rebond de 66 % par rapport à sa valeur du troisième trimestre 2021 (+ 637 millions d'euros) (tableaux 1 et 2, graphique 10), période caractérisée par l'instauration du passe sanitaire obligatoire puis son extension. Toutes les activités de spectacle vivant progressent fortement sur un an, en particulier les activités de production-diffusion.

Les recettes du spectacle vivant marchand au troisième trimestre 2022 dépassent par ailleurs de 18 % leur valeur correspondante de 2019 (+ 249 millions d'euros), avec en particulier une progression des activités de soutien au spectacle vivant telles que les activités de prestations de services techniques et de promotion. C'est la seconde fois consécutive que le chiffre d'affaires trimestriel du secteur dépasse ainsi sa valeur d'avant-crise, après une progression de + 10 % au deuxième trimestre 2022 par rapport au même trimestre de 2019.

Arts visuels

Le secteur des arts visuels comprend les activités photographiques, celles des artistes indépendants, la restauration d'œuvres, les activités des galeries d'art commerciales, la vente aux enchères, le design et la mode. Comme pour la musique enregistrée, le secteur est assez mal couvert par les codes de la nomenclature d'activités.

Graphique 11 – Chiffre d'affaires du secteur des arts visuels, 2019-2022



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2022

Au troisième trimestre 2022, le chiffre d'affaires des arts visuels dépasse de 25 % sa valeur prise au troisième trimestre 2021 (+ 513 millions d'euros) et de 35 % sa valeur prise au troisième trimestre 2019 (+ 656 millions d'euros) (tableaux 1 et 2, graphique 11). La hausse de 25 % sur un an est tirée avant tout par le bond des recettes des activités spécialisées de design (+ 34 % sur un an), segment qui pèse pour 46 % du secteur au troisième trimestre 2022. Le chiffre d'affaires trimestriel de ce segment avait précédemment connu une baisse de 12 % entre les troisièmes trimestres 2019 et 2020 (suite du premier confinement), puis une progression de 24 % entre les troisièmes trimestres 2020 et 2021.

Le segment des activités photographiques (production diverse, traitement des films et activités des photojournalistes indépendants), qui pèse pour 14 % du secteur des arts visuels au troisième trimestre 2022, connaît une évolution assez proche de celle du segment « Design et mode ». Ses recettes chutent de 19 % entre les troisièmes trimestres 2019 et 2020, puis croissent de 23 % entre les troisièmes trimestres 2020 et 2021 et de 17 % entre les troisièmes trimestres 2021 et 2022.

Enseignement artistique et culturel

Le secteur de l'enseignement artistique et culturel regroupe les activités d'enseignement artistique et culturel, dont celles des établissements d'enseignement supérieur. La production de ce secteur est essentiellement non marchande¹³ et n'est donc pas évaluée dans cette note. De plus, aucun indice de chiffre d'affaires n'est calculé pour la part marchande de l'enseignement artistique et culturel.

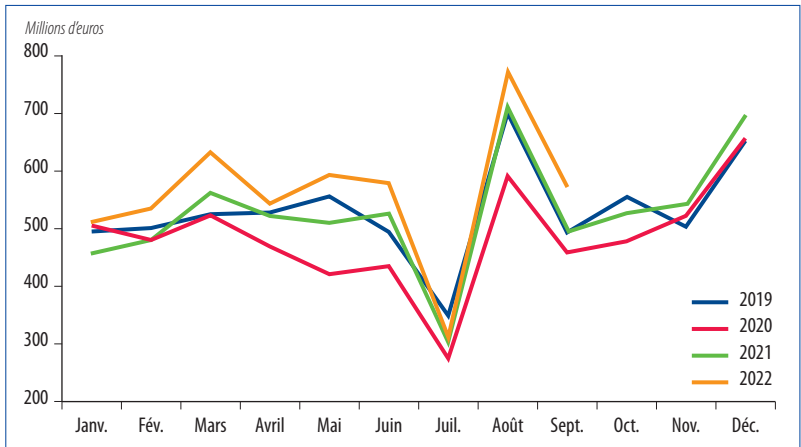
Architecture et gestion patrimoniale

Architecture

Au troisième trimestre 2022, le chiffre d'affaires généré par les activités d'architecture (conception de bâtiments et de plans, architecture paysagère, activité de conseil et agences d'urbanisme) progresse de 9 % sur un an (+ 143 millions d'euros) et dépasse de 7 % sa valeur du troisième trimestre 2019 (+ 113 millions d'euros) (tableaux 1 et 2, graphique 12). C'est la quatrième fois consécutive que les recettes trimestrielles excèdent leur valeur d'avant-crise. Cette évolution du

13. En 2020, la production de la branche « Enseignement artistique et culturel » est non marchande à hauteur de 87 % (DEPS, *Culture chiffres*, 2022-1, mai 2022).

Graphique 12 – Chiffre d'affaires du secteur de l'architecture, 2019-2022



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2022

troisième trimestre sur trois ans est corroborée par celle – analogue – de l'indice synthétique du climat des affaires dans l'industrie du bâtiment¹⁴. L'architecture a notamment pu tirer parti de l'évolution favorable au troisième trimestre 2022 du nombre d'opérations de marchés publics de maîtrise d'œuvre en bâtiment et aménagement, relativement aux mêmes trimestres de 2021, 2020 et 2019¹⁵.

Gestion patrimoniale

Le secteur de la gestion patrimoniale comprend la gestion des bibliothèques, des archives et des musées ainsi que la gestion et la préservation des sites et bâtiments historiques, selon les termes de la nomenclature des activités françaises, cela pour la seule partie marchande de ces activités. Depuis la note de conjoncture pour le premier trimestre 2022, les activités des guides-conférenciers, de restauration du patrimoine ainsi que les opérations archéologiques ne sont plus suivies du fait des difficultés à les circonscrire au sein des indices de chiffre d'affaires publiés. Seule une part très réduite des activités patrimoniales est marchande et prise en compte dans l'analyse¹⁶. Ainsi, l'activité du musée Grévin et des autres structures

14. Insee, « En novembre 2022, le climat des affaires dans le bâtiment se dégrade légèrement », *Informations rapides*, n° 303, 24 novembre 2022.

15. Observatoire de la commande publique de maîtrise d'œuvre en bâtiment et aménagement, *Note trimestrielle de conjoncture*, n° 5, n° 9 et n° 13, 3^e trimestre 2020, 3^e trimestre 2021 et 3^e trimestre 2022.

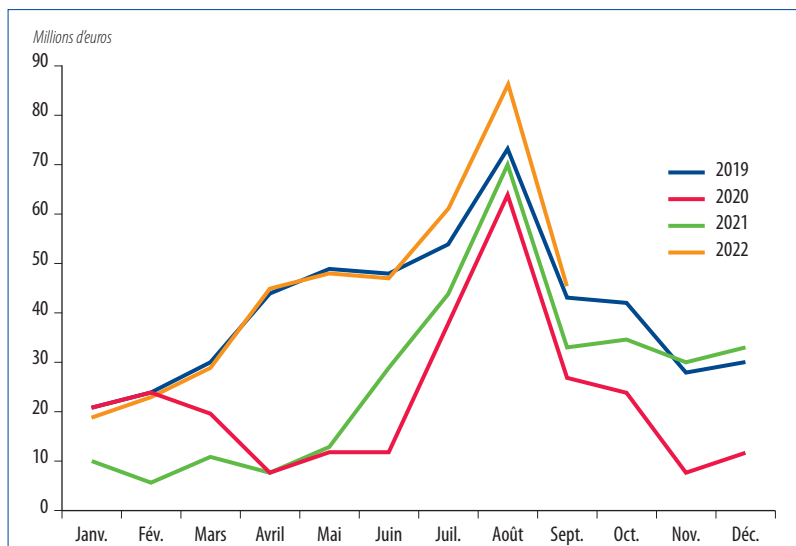
16. En 2020, la production de la branche « Patrimoine » est non marchande à hauteur de 95 % (DEPS, *Culture chiffres*, 2022-1, mai 2022).

privées est retracée ici, mais pas celle des musées dont l'essentiel des ressources sont publiques. En outre, l'activité de certaines entreprises marchandes qui œuvrent sur les monuments n'entre pas dans la nomenclature du champ de la culture. Les restaurateurs du patrimoine, dispersés sous plusieurs codes de la nomenclature d'activités, ne sont pas retenus non plus.

Après un chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2022 sensiblement égal à celui du même trimestre 2019, le troisième trimestre 2022 dépasse nettement le troisième trimestre de 2019 (+ 14 %) (tableaux 1 et 2, graphique 13). La hausse par rapport au même trimestre 2021 est de 31 %, ce dernier étant marqué par l'instauration du passe sanitaire obligatoire et son extension au cours de l'été 2021. C'est la première fois que les recettes trimestrielles de la gestion patrimoniale dépassent leur valeur correspondante d'avant-crise. Ce résultat assez élevé est à mettre en rapport avec la fréquentation touristique en hausse en juillet et août 2022 par rapport aux mêmes mois de l'année 2019¹⁷ : le nombre de nuitées progresse de 4 %.

La hausse est plus marquée sur la gestion des musées (+ 17 % par rapport au troisième trimestre 2019), un peu moins pour la gestion

Graphique 13 – Chiffre d'affaires du secteur du patrimoine, 2019-2022



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2022

17. Alice MAINGUENÉ *et al.*, « Été 2022 : une fréquentation touristique au-dessus de son niveau d'avant-crise », *Insee Focus*, n° 275, 11 octobre 2022.

des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires (+ 13 % par rapport au troisième trimestre 2019). En revanche, l'activité de gestion des bibliothèques et archives, qui se portait mieux lors des deux trimestres précédents, n'enregistre qu'une hausse modérée (+ 4 % par rapport au troisième trimestre 2019).

Données et méthode

La présente note repose sur les indices de chiffres d'affaires rendus disponibles chaque mois par l'Insee. Issus des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA par les entreprises auprès de la direction générale des Finances publiques (formulaire « CA3 »)¹, ce sont les premières statistiques disponibles pour les secteurs marchands. Le champ des activités économiques retenu correspond à celui défini et utilisé en juin 2020 par le DEPS lorsqu'il a publié une estimation de l'impact économique de la crise sanitaire pour onze secteurs culturels (voir « Nomenclature d'activités culturelles », p. 20). Pour rappel :

- les chiffres portent sur le chiffre d'affaires, et non sur la valeur ajoutée (qui permet, contrairement aux données de chiffre d'affaires, d'éviter les doubles comptes, mais qui est disponible plus tardivement²);
- les variations de chiffres d'affaires entre deux dates résultent d'une variation de prix de vente et/ou d'une variation des quantités vendues, et isoler l'effet prix de l'effet quantité n'est pas proposé dans la présente note;
- les chiffres se limitent à la production culturelle marchande, qui constitue plus de 80 % de la production totale des branches culturelles³;
- ils sont répartis selon les codes NAF d'activité économique principale des entreprises (l'activité d'un secteur donné reprend un ou plusieurs codes NAF, chaque code NAF pouvant être lui-même repris dans sa totalité ou seulement en partie⁴);

1. Les opérations déclarées par les entreprises au moment de remplir ce formulaire (ventes, prestations de services, etc.) peuvent correspondre à des encaissements pour des activités annexes et/ou des prestations futures. Les entreprises ne doivent inclure aucune aide financière publique Covid-19 dans leurs déclarations de TVA.

2. Les chiffres de valeur ajoutée pour l'année 2021 devraient être disponibles au printemps 2023.

3. En 2020, la production des branches culturelles était non marchande à hauteur de 19 %, contre 13 % pour l'ensemble de l'économie française (DEPS, *Culture chiffres*, 2022-1, mai 2022).

4. Les secteurs de la musique enregistrée et des arts visuels comprennent ainsi plusieurs codes NAF repris partiellement. Pour cette raison, il convient d'être prudent quant à l'interprétation de l'évolution de leurs chiffres d'affaires, qui peuvent varier du fait des autres activités incluses dans ces codes NAF.

- ils proviennent des déclarations de TVA, or celles-ci « utilisées de façon privilégiée comme indicateur de l'activité dans les services sont sans doute, dans certains secteurs, un peu plus lissées que l'activité contemporaine effective⁵ ».

À la différence des statistiques de valeur ajoutée ou de revenus, les chiffres d'affaires ne renseignent pas directement sur les revenus du capital et du travail, et sur les prélèvements obligatoires effectivement versés. Ils apportent toutefois un premier élément d'information sur la capacité des organisations productives marchandes à verser ces revenus et à payer ces charges.

Pour chaque secteur, le chiffre d'affaires brut (non corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables) hors taxes du dernier trimestre disponible, mesuré en euros courants (non corrigé de l'évolution des prix), est comparé à celui du trimestre correspondant des trois années précédentes. Cette analyse en glissement opère une comparaison date à date de périodes similaires pour ce qui est des variations saisonnières connues susceptibles de les toucher avec régularité chaque année (fêtes de Noël, activité du mois d'août, etc.). L'évolution graphique du chiffre d'affaires 2022 (**en orange**) peut être comparée à celles de l'année 2021 (**en vert**), de l'année 2020 de début de crise (**en rouge**) et de l'année 2019 d'avant-crise (**en bleu**). Ces comparaisons ne permettent pas de mettre en regard les évolutions observées avec les évolutions contrefactuelles qui auraient été observées sans la pandémie de Covid-19. Le mode de comparaison retenu a toutefois l'avantage de correspondre à celui adopté par la plupart des acteurs culturels. Les commentaires explicatifs proposés reposent sur les informations disponibles secteur par secteur ainsi que sur l'expertise de spécialistes sectoriels.

Enfin, les chiffres présentés ici reposent sur un rebasage des chiffres d'affaires par branche pour l'année 2019 et sur une légère révision des indices mensuels de chiffres d'affaires pour les derniers trimestres. Cette mise à jour entraîne une révision relativement limitée de l'ensemble des évolutions sectorielles.

5. Insee, *Point de conjoncture*, 8 juillet 2020.

Nomenclature d'activités culturelles

Les notes trimestrielles de conjoncture du DEPS qui portent sur le champ marchand de la culture reprennent la nomenclature d'activités des entreprises spécialement élaborée au printemps 2020 pour estimer l'impact économique de la crise sanitaire liée à la Covid-19¹. Cette nomenclature *ad hoc* reprenait la nomenclature d'activités culturelles retenue chaque année pour évaluer le poids économique direct de la culture² et y ajoutait une part de plusieurs autres activités économiques, de manière à mieux couvrir les principaux secteurs d'intervention du ministère de la Culture. Les codes de la nomenclature d'activités française (NAF) utilisés et leur pondération sont précisés ci-dessous.

Médias et industries culturelles

Projection cinématographique : 59.14Z Projection de films cinématographiques (100 %).

Publicité : 73.11Z Activités des agences de publicité (100 %).

Presse :

- Agences de presse : 63.91Z Activités des agences de presse (85 %),
- Édition : 58.13Z Édition de journaux (100 %) + 58.14Z Édition de revues et périodiques (100 %),
- Impression : 18.11Z Imprimerie de journaux (100 %) + 18.12Z Autre imprimerie (labeur) (8,3 %),
- Commerce de détail : 47.62Z Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé (100 %).

Audiovisuel et cinéma (hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio) :

- Production : 59.11A Production de films et de programmes pour la télévision (100 %) + 59.11B Production de films institutionnels et publicitaires (100 %) + 59.11C Production de films pour le cinéma (100 %),
- Postproduction : 59.12Z Postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes audiovisuels (100 %),
- Distribution : 59.13A Distribution de films cinématographiques (100 %),
- Agence de presse : 63.91Z Activités des agences de presse (15 %),
- Édition de chaînes : 60.20A Édition de chaînes généralistes (100 %) + 60.20B Édition de chaînes thématiques (100 %),
- Édition et distribution de vidéos : 59.13B Édition et distribution vidéo (100 %) + 77.22Z Location de vidéocassettes et disques vidéo (100 %) + 47.63Z Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé (47,9 %).

Radio : 60.10Z Édition et diffusion de programmes radio (100 %).

1. Voir *Analyse de l'impact de la crise du Covid-19 sur les secteurs culturels*, synthèse et résultats sectoriels, juillet 2020, <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-chiffres-2007-2021/L-impact-de-la-crise-du-Covid-19-sur-les-secteurs-culturels> (consulté le 9 décembre 2022).

2. DEPS, *Culture chiffres*, 2022-1, mai 2022.

Livre:

- Édition : 58.11Z Édition de livres (100 %),
- Commerce de détail : 47.61Z Commerce de détail de livres en magasin spécialisé (100 %).

Musique enregistrée:

- Production, édition et distribution : 59.20Z Enregistrement sonore et édition musicale (100 %),
- Téléchargement et *streaming* : 62.01Z Programmation informatique (2,2 %),
- Commerce de détail : 47.63Z Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé (52,1 %) + 46.19A Centrales d'achat non alimentaires (0,8 %).

Jeu vidéo : 58.21Z Édition de jeux électroniques (100 %).

Création et diffusion

Spectacle vivant:

- Musique : 66 % de (90.01Z Arts du spectacle vivant + 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant + 90.04Z Gestion de salles de spectacles + 3,2 % de 90.03B Autre création artistique),
- Théâtre : 24 % de (90.01Z Arts du spectacle vivant + 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant + 90.04Z Gestion de salles de spectacles + 3,2 % de 90.03B Autre création artistique),
- Autre (arts de la rue, cirque, danse...): 10 % de (90.01Z Arts du spectacle vivant + 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant + 90.04Z Gestion de salles de spectacles + 3,2 % de 90.03B Autre création artistique).

Arts visuels:

- Création en arts visuels : 90.03A Création artistique relevant des arts plastiques (100 %) + 90.03B Autre création artistique (7,1 %),
- Photographie : 74.20Z Activités photographiques (100 %),
- Design et mode : 74.10Z Activités spécialisées de design (100 %),
- Galeries d'art : 47.78C Autres commerces de détail spécialisés divers (9,8 %),
- Enchères d'objets d'art : 46.18Z Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques (13,9 %).

Enseignement artistique et culturel : 85.52Z Enseignement culturel (100 %) + 85.42Z Enseignement supérieur (31 %).

Architecture et gestion patrimoniale

Architecture : 71.11Z Activités d'architecture (100 %).

Gestion patrimoniale:

- Gestion des bibliothèques et archives : 91.01Z Gestion des bibliothèques et des archives (104,1 %),
- Gestion des musées : 91.02Z Gestion des musées (100 %),
- Gestion des sites et monuments historiques : 91.03Z Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires (100 %).

À lire aussi



340 pages.
Téléchargeable sur le site :
www.culture.gouv.fr/
Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications
et sur www.cairn.info

Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2022

Les *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication* présentent une analyse transversale du champ culturel en s'appuyant sur de nombreuses données issues de sources statistiques et administratives. Structuré en sept grands chapitres, l'ouvrage présente la morphologie de la culture (poids économique, entreprises et emploi culturel, etc.) et son financement, fournit des informations sur les représentations et les pratiques culturelles des Français et décrit les trois grandes branches de la culture : patrimoines, création et diffusion, médias et industries culturelles.

L'édition 2022 est enrichie de fiches inédites, notamment sur les festivals, les enfants et les écrans numériques, les pratiques culturelles dans les territoires ultramarins, les langues et usages des langues en France et les pratiques en amateur. Publié chaque année, cet ouvrage répond aux besoins d'information chiffrée des acteurs de la culture et constitue un outil essentiel pour penser les enjeux qui traversent le secteur après deux années de crise sanitaire.



24 pages.
Téléchargeable sur le site :
www.culture.gouv.fr/
Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications
et sur www.cairn.info

CULTURE CHIFFRES 2022-1

Le poids économique direct de la culture en 2020

Nicolas Pietrzyk

En 2020, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles, s'établit à 46,1 milliards d'euros, soit 2,2 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble de l'économie.

Durant l'année 2020, la culture est particulièrement touchée par la crise sanitaire. Le PIB culturel recule de 7,1 % en valeur, soit une baisse plus marquée que celle de l'économie française dans son ensemble (- 5,3 %). Mais ce recul en valeur est amorti par l'importance du secteur non marchand et des conventions d'estimation de la valeur ajoutée produite par ce secteur. Mesurée en volume, l'activité des branches culturelles s'est fortement contractée, la valeur ajoutée culturelle diminuant de 15 % en volume, soit une baisse supérieure de 7 points à celle de l'ensemble de l'économie française (- 8 %).

En 2020, l'audiovisuel reste en tête en termes de poids économique, suivi par le spectacle vivant et par le livre et la presse.

En 2019, 720 700 personnes travaillent dans les secteurs culturels (2,7 % de la population active). Le secteur audiovisuel est le principal employeur (16 %), suivi de près par le spectacle vivant (15 %) et les arts visuels (15 %). Parmi les professionnels de la culture, 31 % sont des non-salariés, contre 12 % des actifs en emploi dans l'ensemble de l'économie.

Abstract

Economic analysis of culture turnover for 3rd quarter 2022

The recent pandemic has had a serious impact on the cultural sectors. Between March 2020 and May 2021, the population was subject to three consecutive lockdowns, with businesses and public spaces also being subject to several periods of closure. Health protocols for activities were put in place and venue capacities were limited until March 2022, directly impacting attendance figures for cultural spaces. Moreover, since the second half of 2021, the French economy has been experiencing accelerating inflation. This economic report measures the financial situation of the business cultural sectors for the third quarter 2022, as reflected by the evolution of the turnover indices by sector taken from the VAT declarations made by companies to the Directorate General of Public Finance.

In the third quarter 2022, turnover for the business cultural sectors was up 2.6bn euros on the previous year, an increase of 13% compared with the third quarter 2021, and of 9% compared with the same period in 2019 (up 1.9bn euros). Over the last year (i.e. four consecutive quarters), quarterly business cultural sector activity has exceeded 2019 pre-pandemic levels.

Activity levels in the business performing arts, video gaming and heritage management sectors saw a steep rise in the third quarter 2022 compared to the same quarter 2021, a period which saw the implementation and extension into summer 2021 of the mandatory health pass. The remaining cultural sectors saw weaker or stable growth in turnover.

For the first time in three years, cultural heritage management showed higher turnover for the third quarter 2022 (up 14%) relative to its pre-pandemic value, whilst performing arts showed a second consecutive rise. On the other hand, motion picture projection activities, and to a lesser extent, the press, were the only two cultural sectors this quarter whose quarterly turnover figures did not match or exceed their pre-pandemic 2019 figures.

Directeur de la publication : Amandine Schreiber,
cheffe du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation
Responsable de la publication : Inès Cartier

Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications>

https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse

contact.deps@culture.gouv.fr

Cette note de conjoncture mesure l'activité économique du champ marchand de la culture au troisième trimestre 2022, à partir de l'évolution des indices de chiffres d'affaires par secteur tirés des déclarations de TVA faites par les entreprises auprès de la direction générale des Finances publiques.

Le chiffre d'affaires des secteurs culturels marchands au troisième trimestre 2022 progresse sur un an de 2,6 milliards d'euros. En hausse de 13 % par rapport au troisième trimestre 2021 et de 9 % par rapport au troisième trimestre 2019, pour la quatrième fois consécutive, l'activité trimestrielle du champ marchand de la culture dépasse son niveau d'avant-crise de 2019.

La situation contrastée des différents secteurs marchands (projection cinématographique, publicité, presse, audiovisuel et cinéma, radio, livre, musique enregistrée, jeu vidéo, spectacle vivant, arts visuels, architecture, gestion patrimoniale) est présentée.

Téléchargeable sur le site :
www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques
ISBN : 978-2-11-141022-0

